



Titre du poste : Intervenant psychosocial
Statut : Temps plein permanent
Lieu de travail : Campus de Montréal et Brossard
Date d'entrée en service : Dès que possible
Direction : Services aux étudiants

À PROPOS DE L'INSTITUT TECCART

Fondé en 1945, l'Institut Teccart est reconnu pour son excellence et son engagement à offrir des programmes pratiques qui répondent aux exigences du marché du travail moderne. Nos formations axées sur les compétences professionnelles et technologiques permettent à nos étudiants de se démarquer dans un environnement en constante évolution.

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant de la direction des services aux étudiants, l'intervenant psychosocial est responsable de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi des services de santé mentale et de bien-être social offerts aux étudiants de l'Institut Teccart. En tant que ressource essentielle, il assure également la communication et l'application des politiques institutionnelles, notamment la politique de prévention du harcèlement et des violences à caractère sexuel, et il participe au traitement des plaintes liées à ces enjeux. Par son expertise et son engagement, l'intervenant psychosocial contribue activement à promouvoir une culture de bien-être et de prévention en santé mentale, favorisant ainsi la réussite et l'épanouissement des étudiants. La personne titulaire devra être présente sur les deux campus de l'institut TECCART, soit Brossard (rue de l'Éclipse) et Montréal (rue Hochelaga)

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Santé mentale et bien-être social :
 - Offrir des services de consultation de première ligne à court terme aux étudiants en situation de détresse;
 - Référer les cas plus lourds vers notre partenaire externe, au besoin;

- Mettre en place des partenariats avec des organismes locaux externes;
 - Développer des mécanismes de référencement internes en santé mentale en collaboration avec l'ensemble du milieu;
 - Organiser et animer des ateliers sur des thématiques liées à la santé mentale.
 - **Sensibilisation et formation :**
 - Développer des formations auprès des employés sur le dépistage des étudiants vulnérables.
 - Concevoir et mettre en œuvre des programmes de prévention et de sensibilisation en santé mentale.
 - **Politiques institutionnelles :**
 - Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de nos politiques liés à la santé mentale et de notre politique sur les violences à caractère sexuel;
 - Participer au traitement des plaintes en lien avec ces politiques.
 - Appuyer les démarches de révision et de mise à jour des politiques institutionnelles en lien avec ses responsabilités.
 - **Documentation et collaboration :**
 - Assurer la documentation et le suivi des interventions réalisées, tout en respectant la confidentialité des informations;
 - Participer aux réunions et comités pertinents pour le bien-être des étudiants.
 - Collaborer à l'organisation d'événements ou d'initiatives en lien avec la vie étudiante.
 - Soutenir les projets institutionnels touchant la santé mentale et le bien-être des étudiants.
 - **Autres tâches connexes.**
-

QUALIFICATIONS REQUISES

- Scolarité : Baccalauréat dans des champs de spécialisation appropriés tels que, travail social, psychoéducation, sexologie ...
- Membre d'un ordre professionnel tel que l'ordre des travailleurs sociaux, des sexologues ou des psychologues du Québec (un atout);
- Détient un permis de psychothérapie (un atout);
- Capacité à travailler en milieu multiculturel et à adapter les interventions aux besoins spécifiques des étudiants;
- Compétences en communication orale et écrite, en animation et en formation;
- Vision préventive et positive de la santé mentale;
- Connaissance approfondie des enjeux de santé mentale et sociaux affectant les jeunes adultes;
- Aptitude à travailler de manière autonome et en équipe;

- Expérience en milieu collégial (un atout).
- Créativité, sens de l'écoute, empathie et capacité à établir des relations de confiance.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE :

- Environnement de travail : Standard de bureau, avec des interactions fréquentes avec la communauté étudiante et le personnel.
- Niveau d'autonomie : Le titulaire doit être capable de travailler de manière autonome avec une bonne marge de manœuvre et d'initiatives.
- Niveau de supervision : Aucune supervision directe quotidienne.

AVANTAGES

- Travail du lundi au vendredi.
- Salaire à discuter en fonction de l'expérience.
- Avantages sociaux (programme d'assurances complémentaire après 3 mois).
- Accessible au transport en commun.
- Stationnement gratuit sur place.
- Congés payés.

VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES

Des tests peuvent être requis pour démontrer la connaissance des éléments suivants :

- ✓ Qualité du français
- ✓ Word
- ✓ Excel

Pour postuler, veuillez soumettre votre candidature à l'adresse suivante zahamri@teccart.qc.ca. Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, mais seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

*Le masculin est utilisé à titre épicène. L'école applique un programme d'égalité des chances pour tous.